

L'Union Soviétique Parti communiste de l'Union Soviétique
Conseil de Sécurité historique
Thème : Plan du partage de la Palestine

L'URSS soutient le partage de la Palestine, entre la communauté juive et la communauté arabe et donc soutient la création de deux États.

Il faut souligner que le gouvernement soviétique est très attaché au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme le souligne la signature de la charte des Nations Unies, en effet dans l'article 2 partie 1 il est précisé 'Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde'.

La nation juive fut victime du plus grand génocide de l'Histoire (6 millions de morts), ce qui légitimise la revendication d'un État. Maintenant il est important d'agir afin de cesser les combats entre la communauté juive la communauté arabe. La création d'un État arabo-juif en Palestine dans lequel les deux communautés auraient les mêmes droits serait une solution souhaitable car ça créerait des bases solides pour une coexistence dans la paix et une coopération des deux peuples en Palestine, et contribuera à la paix et la sécurité au Proche Orient.

Malheureusement, l'expérience menée par le Comité spécial sur la Palestine (L'UNSCOP) a démontré que les communautés juives et arabes ne souhaitent pas de vivre ensemble et la dégradation des relations entre les deux peuples semble irréversible. L'URSS a donc conclu logiquement, que si ces deux peuples habitant la Palestine et qui sont tous les deux historiquement très attachés à ces terres et ne peuvent vivre dans les frontières d'un même État, il n'y a pas alors d'autre alternative que la création de deux États pour chacune des communautés.

La décision du partage de la Palestine est en accord avec les règles et les buts de l'ONU— le droit de peuples à disposer d'eux-mêmes. Le partage de la Palestine aura une dimension historique importante, cette décision répond aux demandes légitimes des Juifs qui cherchent un nouveau foyer, des centaines de milliers de Juifs sans pays, sans foyer qui disposent uniquement d'un refuge temporaire dans des camps de réfugiés en Europe de l'Ouest. Certains pays Arabes contestent les compétences de l'ONU pour résoudre la question de la Palestine.

Selon l'opinion de l'URSS, le plan du partage de la Palestine, préparé par le comité Ad Hoc et selon lequel la mise en œuvre de principes nécessaires pour le réaliser réside dans les compétences du conseil de sécurité, est en parfait accord avec l'intérêt de 'Maintenir la paix et la sécurité internationales et améliorer la coopération entre États'.
De ce fait l'URSS soutient la partition de la Palestine.